	UA	Centre aggloméré dans lequel les constructions sont édifiées en ordre continu ou semi continu bénéficiant de tous les équipements
	UB	Zone d'habitat pavillonnaire et de constructions diversifiées bénéficiant de tous les équipements
UBae	UBa	Zone d'habitat pavillonnaire et de constructions diversifiées desservies par système d'assainissement autonome ; UBae : secteur souffrant de carence AEP
	UBI	Secteur urbanisé en zone inondable
UCe	UC	Zone d'habitat pavillonnaire peu dense, peu équipée UCe : secteur souffrant de carence AEP
	UI	Zone réservée aux activités artisanales, industrielles et commerciales
	1AUI	Zone d'urbanisation future réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales, constructible sous forme d'ensemble de constructions dont l'urbanisation est liée à la réalisation des équipements
	1AUa	Zone d'urbanisation future avec orientation d'aménagement, constructible sous forme d'ensemble de groupes d'habitations dont l'urbanisation est liée à la réalisation des équipements
	1AU	Zone d'urbanisation future constructible sous forme d'ensemble de groupes d'habitations dont l'urbanisation est liée à la realisation des équipements
2AUe	2AU	Zone d'urbanisation future urbanisable à moyen terme par modification du PLU 2AUe : secteur souffrant de carence AEP
	2AUc	Zone d'urbanisation future réservée aux activités commerciales
	2AUI	Zone d'urbanisation future à long terme réservée aux activités industrielles, artisanales et commerciales
	2AUL	Zone à vocation sportive et de loisirs
	A	Zone réservée à l'activité agricole
	N	Zone naturelle
	Nar	Site archéologique
	Ng	Secteur réservé à l'accueil des gens du voyage
	Nh	Zone d'habitat diffus existant
	Ni	Zone naturelle inondable
	AVR	Zone agricole - viticole de recherche
		Espace boisé classé surfacique
		Espace boisé classé linéaire
		Emplacement réservé
		Périmètre de protection contre le bruit
		Flèche marquant l'accès obligatoire
		Obligation de 20% de logements locatifs sociaux (L123.1.5.II.4 du C.U.)

département de HAUTE-GARONNE

COMMUNE DE

FRONTON

PLAN LOCAL D'URBANISME

P.L.U.

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

REGLEMENT

PARTIE GRAPHIQUE

PLANCHE SUD-EST

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal approuvant la modification simplifiée n°1 du PLU le 17 juillet 2017

échelle : 1/5000

REALISE PAR : Cladia Conseil
1 Cité Bessières
82000 MONTAUBAN

Tel : 05.63.02.11.41
Fax : 05.63.03.25.47
Mail : sud-ouest@cladia.com